

L'éclairage public des communes et intercommunalités





Un territoire en transition

L'éclairage public est fortement lié au développement d'une commune et d'une intercommunalité. Outre sa vocation fonctionnelle, ce service public participe à la définition de l'identité du territoire, à son attractivité et à la qualité de vie de ses habitants.

Il est également de son ressort de considérer les différents usages et besoins de la population, limiter les nuisances lumineuses tout en optimisant le fonctionnement et les coûts afférents.

Pour répondre aux enjeux de la transition énergétique et écologique, l'éclairage public est tenu de s'inscrire dans une démarche de sobriété.

Pourquoi faire appel au Syane pour son éclairage public ?

Afin de **garantir un éclairage public et urbain cohérent, fonctionnel et esthétique** sur tout le territoire, le Syane propose **une approche globale et innovante**. Celle-ci se concrétise par l'élaboration d'une stratégie lumière complétée d'un référentiel de **préconisations techniques adaptées aux fonctions et aux usages**.

Le Syane accompagne les communes adhérentes dans leurs **projets de création, modernisation et gestion** de leur parc d'éclairage public. Il met à disposition de ses adhérents **une ingénierie et des moyens humains, techniques et financiers mutualisés**.

LE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « ÉCLAIRAGE PUBLIC »

Le code général des collectivités territoriales prévoit que la compétence « éclairage public » peut être soit transférée pour les investissements et la maintenance-exploitation, soit uniquement pour les investissements. Le transfert permet de bénéficier d'un cofinancement pour les projets et d'un financement mutualisé pour la maintenance basée sur le principe de la cotisation.

Le transfert de la compétence « éclairage public » n'entraîne pas le transfert du pouvoir de police du Maire (article L 2212-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales). La sécurité de ses administrés comme la décision d'éclairer ou non les voies publiques, relèvent de son choix et de sa responsabilité.



Des projets structurants élaborés avec le Syane

Focus sur deux réalisations de collectivités adhérentes ayant transféré leur compétence éclairage public.



Le Grand Anancy vit de jour comme de nuit

Le Syane et la Communauté d'Agglomération du Grand Anancy ont élaboré, en partenariat, une stratégie lumière pour répondre aux enjeux énergétiques, socio-économiques et environnementaux du territoire. Les élus des 34 communes et du Syane se sont concertés pour coconstruire un plan d'actions afin de réduire les consommations d'énergie et les nuisances lumineuses de l'éclairage extérieur public et privé.

Dans ce cadre, plusieurs outils sont employés comme la réalisation d'une orthophotographie aérienne nocturne du bassin annécien et/ou des inventaires patrimoniaux qui affinent la connaissance du parc d'éclairage et identifient les problématiques.

Les préconisations techniques suggérées adaptent l'éclairage aux usages, et plus spécifiquement dans les zones à enjeux écologiques via une trame noire. Enfin, les copropriétés sont accompagnées, dans le cadre d'un appel à projets, pour effectuer les travaux de rénovation de leurs installations.

Gaillard rénove l'ensemble de son éclairage public

Comme proposé par le Syane, la commune de Gaillard a entrepris en 2020 un programme de rénovation globale de son éclairage public. Il s'agit d'un travail collaboratif auquel les élus et les services techniques sont conviés. Une fois le diagnostic de l'ensemble du parc effectué, la réalisation d'une stratégie lumière a été confiée à un prestataire spécialisé. Un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière avec des prescriptions techniques et matérielles adaptées aux zones et aux usages a été établi. Ainsi, une trame noire sera mise en place en faveur de la biodiversité et des détecteurs de présence seront installés dans les zones résidentielles pour éclairer juste. Les travaux débutés à l'automne 2021 s'échelonneront sur une période de cinq ans. Par ailleurs, le Syane assure la maintenance du parc d'éclairage public.

Vous acco pour un éclairage pub

Dans une démarche de sobriété énergétique, le Syane propose un plan d'actions global et toutefois dissociables selon les besoins spécifiques public et urbain, c'est anticiper les enjeux de de territoire dit « intelligente »



1

je connais

Connaître **son patrimoine**

Avant de se mettre en action, il est nécessaire d'être au fait de ses installations. L'élaboration d'un **diagnostic technique et énergétique** permet de :

- Définir un budget pluriannuel d'investissement,
- Optimiser le fonctionnement des installations,
- Maîtriser les coûts de fonctionnement,
- Assurer son rôle d'exploitant.



2

je réfléchis

Définir **sa stratégie lumière**

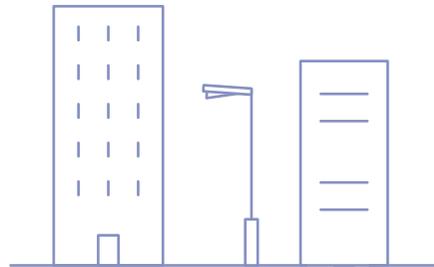
Le Syane accompagne les collectivités dans la construction d'une stratégie lumière (ou Schéma Directeur d'Aménagement Lumière – SDAL), pour **faire de la lumière un outil d'aménagement du territoire**. Cette stratégie peut répondre à plusieurs objectifs :

- Créer une identité et une cohérence des espaces nocturnes,
- Identifier des usages dans l'espace nocturne et adapter l'éclairage,
- Prendre en compte les enjeux environnementaux et énergétiques,
- Disposer d'un document cadre pour guider les futurs travaux.



Compagner public adapté et durable

de et de réduction des nuisances lumineuses,
en 4 axes. Complémentaires, ces actions sont
des collectivités. Faire évoluer l'éclairage
de demain en répondant à la notion essentielle
«ant», durable et connecté.



3

j'agis

Concevoir et réaliser des opérations de travaux

En tant que maître d'ouvrage, le Syane apporte **son expertise et son ingénierie** tout au long du projet, **de la conception à la réalisation**.

Ces opérations visent à :

- Maîtriser la consommation d'énergie (**minimum 60% d'économies réalisées**),
- Éclairer juste et de manière adaptée,
- Limiter les nuisances lumineuses,
- Améliorer la gestion et sécuriser les installations.

4

je maintiens

Maintenir **ses installations**

Maintenir les performances énergétiques et techniques dans le temps exige **une gestion patrimoniale et une maintenance des installations bien dimensionnée et performante**. Ce suivi vise à :

- Répondre aux obligations réglementaires de la collectivité,
- Pérenniser l'état et le bon fonctionnement des installations,
- Assurer un service public qualitatif.



Un éclairage obsolète et mal dimensionné occasionne des nuisances lumineuses néfastes pour la biodiversité et la santé humaine. Opter pour une extinction nocturne permet d'épargner les espèces animales qui ont besoin d'obscurité pour vivre et se développer, et de préserver notre horloge biologique.





À propos du Syane

Le Syane est l'établissement public des énergies et du numérique de Haute-Savoie. Il apporte son expertise, initie des **projets innovants et accompagne les collectivités du territoire** de la conception à la réalisation et au suivi de leurs actions.

Depuis 1950, il travaille pour répondre aux besoins actuels et futurs des usagers du territoire. Aujourd'hui **son action est répartie en 7 compétences** : réseaux électricité, gaz, chaleur, énergies renouvelables, éclairage public, mobilité électrique et aménagements numériques.

Pour plus d'informations

2107, route d'Annecy | 74330 Poisy
Tél. 04 50 33 50 60 | info@syane.fr
www.syane.fr

